



**HAL**  
open science

# L'ARMATURE URBAINE DE L'ILE-DE-FRANCE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. L'ARMATURE URBAINE DE L'ILE-DE-FRANCE . Cahiers du CREPIF (Centre de recherches et d'études sur Paris et l'Île-de-France), 1993, 43, pp.129-134. halshs-01441955

**HAL Id: halshs-01441955**

**<https://shs.hal.science/halshs-01441955>**

Submitted on 20 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHRONIQUE SUR PARIS ET L'ÎLE-DE-FRANCE

# L'ARMATURE URBAINE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

PAR GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS IV-SORBONNE

DIRECTEUR ADJOINT DE L'INSTITUT D'URBANISME

ET D'AMÉNAGEMENT

L'Île-de-France est une région à base urbaine dans la mesure où elle est innervée par une véritable métropole, c'est-à-dire par « un centre de direction, de coordination et d'impulsion qui domine tout l'ensemble territorial »<sup>1</sup>. Parallèlement, elle possède une armature urbaine, c'est-à-dire un ensemble de villes relevant d'une certaine disposition. Le dernier recensement de 1990 permet de préciser l'état de cette armature et de le situer par rapport à l'évolution historique.

En raisonnant en termes d'agglomération (ou unité urbaine), l'étude de l'armature urbaine de l'Île-de-France se réduit à trois territoires urbains significatifs : l'agglomération de Paris qui, avec 9 318 821 habitants au recensement de 1990, regroupe 87,4 % de la population régionale, celle de Melun (107 705 habitants) et celle de Meaux (63 006 habitants). Il convient donc d'examiner l'échelon communal pour analyser plus finement l'armature urbaine de la région capitale.

En considérant les chiffres de population totale<sup>2</sup> (ou légale) des communes, la structure de la région Île-de-France est caractérisée par les aspects suivants.

### Une commune capitale

La commune de Paris est, de très loin, la plus importante de la région ; Paris comprend 20,19 % de la population de l'Île-de-France sur une superficie inférieure à 1 % du territoire francilien. La seconde commune de l'Île-de-France par le nombre d'habitants est vingt fois moins peuplée que Paris, sur un territoire, il est vrai, nettement plus petit. La position géographique de Paris dans le centre de la région, ses fonctions politiques, économiques et sociales, son poids démographique, impliquent une symbiose évidente entre la ville-capitale et la région-capitale.

---

<sup>1</sup> Pour reprendre la définition de Paul Claval, *Initiation à la géographie régionale*, Nathan, Paris, 1993, p. 40.

<sup>2</sup> Cf. tableau. Rappelons que les chiffres de la population totale sont supérieurs à ceux de la population sans doubles comptes. Gérard-François Dumont, *Démographie*, Dunod, Paris, 1992, chapitre 1.

Hormis Paris, l'Île-de-France ne compte qu'une commune ayant une population totale de plus de 100 000 habitants, Boulogne-Billancourt. La seconde commune d'Île-de-France n'apparaît donc que 37<sup>e</sup> dans le classement des communes françaises de plus de 50 000 habitants (métropole et DOM)<sup>3</sup>. Toutes les autres communes de l'Île-de-France ont donc moins de 100 000 habitants, ce qui les situe davantage dans la catégorie des villes moyennes que dans celle des grandes villes. Autrement dit, l'Île-de-France n'a pas d'autre grande commune que Paris.

## **25 communes moyennes**

En revanche, l'Île-de-France a 25 communes moyennes, si l'on définit cette catégorie par la fourchette 50 000-120 000 habitants. Cela signifie que, sur les 80 communes moyennes françaises, près d'une sur trois est en région Île-de-France. Nombre de communes moyennes d'Île-de-France qui n'ont pas le statut de préfecture, ont une population plus élevée que nombre de chefs-lieux de département (Tulle, Guéret, Auch, Mende, Aurillac, Bastia, Chartres, Blois, Cherbourg, Vesoul, Lons-le-Saunier...), ou de même ordre de grandeur (La Rochelle, Niort, Montauban...). Plusieurs communes d'Île-de-France ont même une population supérieure à celles de préfectures régionales (Poitiers, Ajaccio, Châlons-sur-Marne).

Parmi les communes franciliennes de plus de 50 000 habitants, aucune ne se trouve dans le périmètre des villes nouvelles. Ceci confirme que la capacité initialement prévue des villes nouvelles a été révisée à la baisse, et que leur part dans l'évolution démographique de l'Île-de-France, même si elle n'est pas négligeable, est relativement limitée, surtout par rapport aux prévisions initiales.

## **Une urbanisation concentrée**

La localisation des principales communes d'Île-de-France met en évidence le caractère radio-concentrique de l'urbanisation. Deux départements de la grande couronne (Essonnes et Seine-et-Marne) n'ont aucune commune de plus de 50 000 habitants. Quant aux deux autres départements de cette même grande couronne (Val-d'Oise et Yvelines), ils n'ont chacun que deux communes répondant au critère choisi : Versailles et Sartrouville dans les Yvelines, Argenteuil et Sarcelles dans le Val-d'Oise. Les 21 autres communes de plus de 50 000 habitants sont situées dans la petite couronne, huit dans le département des Hauts-de-Seine, sept en Val-de-Marne et six en Seine-Saint-Denis.

---

<sup>3</sup> Le classement se retrouve notamment en page 19 d'une mine de renseignements dont la nouvelle édition est améliorée notamment par des notes méthodologiques : Annuaire statistique de la France 1991-1992, INSEE, Paris, 1992.

Cette répartition géographiquement localisée met bien en évidence que la croissance urbaine de Paris s'apparente à un étalement de la ville dans toutes les directions. Cet étalement est né au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec un développement de l'urbanisation au-delà des limites administratives de Paris. Or, les structures urbaines ont une certaine inertie. Il en résulte que, dans les années 1990, malgré l'extension de la péri-urbanisation à la grande couronne, malgré la constitution dans cette vaste auréole francilienne d'un tissu pavillonnaire et de grands ensembles collectifs récents, l'armature urbaine de la région reste très concentrée. Malgré le taux de croissance le plus élevé des départements français de 1982 à 1990 — +2,5 % par an — la Seine-et-Marne n'apparaît pas dans l'armature urbaine communale de la région.

Quant aux communes de la grande couronne classées parmi les plus de 50 000 habitants, elles sont toutes situées dans la partie de leur département la plus proche de Paris. Par exemple, Versailles et Sartrouville ont une position géographique très excentrée dans le département des Yvelines. Elles se situent toutes deux dans l'angle est de ce département en forme de triangle, en proximité et en continuité avec le centre le plus urbanisé de l'Île-de-France. De même, Argenteuil et Sarcelles symbolisent le peuplement dissymétrique du Val-d'Oise, entre le Sud-Est urbanisé proche de la conurbation parisienne et la moitié ouest à l'aspect rural prononcé.

### « La tache d'huile »

Les communes les plus peuplées de la petite couronne sont souvent limitrophes de Paris, comme Boulogne-Billancourt, Montreuil, Neuilly-sur-Seine, Ivry-sur-Seine. Ceci est le résultat direct du phénomène urbain qui se traduit généralement par l'implantation à la périphérie des villes de tout ce qu'elles ne peuvent contenir, faute de place<sup>4</sup>. La ville génère une production d'espace urbain à sa périphérie, ce qui conduit à transformer des territoires auparavant ruraux du pourtour des villes en territoires urbains. Paris illustre ainsi le phénomène quasi général de l'expansion spatiale urbaine en tache d'huile<sup>5</sup>. Un des objets des politiques d'aménagement consiste à réguler cette évolution, voire à la contrarier pour promouvoir d'autres équilibres territoriaux. Par exemple, les projets d'aménagement dans le cadre du grand bassin parisien, qui réunit l'Île-de-France avec ses régions périphériques, ont pour objectif de valoriser une armature urbaine multipolaire susceptible d'enrayer le développement urbain radio-concentrique de l'agglomération parisienne. De même, une politique d'aménagement du territoire dans le cas français a pour objet, non d'affaiblir la région capitale par rapport aux autres, mais de mettre en œuvre des moyens permettant une meilleure synergie spatiale sur l'ensemble du territoire<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Jean Bastié, Bernard Dézert, *La Ville*, Masson, Paris, 1991, p. 221.

<sup>5</sup> Déjà constaté et dénoncé dans *Le Schéma directeur de la région de Paris*, La Documentation française illustrée, Paris, 1965, p. 95.

<sup>6</sup> Gérard-François Dumont, « Pour une politique équilibrée du territoire », *Revue des Deux Mondes*, mai 1993.

## Les legs de l'histoire

L'armature urbaine de l'Île-de-France dans les années 1990 résulte directement des legs de l'histoire qui a consacré Paris comme capitale nationale et comme ville exerçant des fonctions internationales. Les données historiques sont d'ailleurs évidentes lorsqu'on examine la structure urbaine autour de Paris en 1876. Cette année-là, les trois principales communes de la région sont toutes les trois des villes « royales » : Versailles (50 000 habitants), Saint-Denis (35 000 habitants) et Saint-Germain-en-Laye (17 000 habitants). Cette armature « royale » va être remise en cause dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle par une importante croissance de la banlieue proche où s'installent à la fois des industries qui ne trouvent pas assez d'espace dans Paris, des immeubles permettant de loger des familles d'ouvriers et employés immigrants « de l'intérieur », et les premiers lotissements, surtout dans les années 1920. En 1931, l'Île-de-France compte 16 communes, y compris Paris, dépassant 50 000 habitants, toutes situées en proche banlieue.

La croissance urbaine va reprendre après la Deuxième Guerre mondiale, et concerner jusque dans les années 1960 essentiellement la banlieue propre. En 1962, l'armature urbaine de l'Île-de-France compte 24 communes de plus de 50 000 habitants, exclusivement dans la proche banlieue.

## Des changements limités

Cette armature urbaine ne s'est guère modifiée depuis 1962 pour trois raisons. D'abord la baisse de la population de la Ville de Paris, importante de 1962 à 1968 (200 000 habitants) et de 1968 à 1975 (également près de 200 000 habitants), a été ensuite nettement plus faible (123 000 de 1975 à 1982), voire négligeable (24 000 de 1982 à 1990, soit 1 %).

Ensuite, le périmètre urbain dans lequel se situent les 25 communes ayant plus de 50 000 habitants, que l'on peut dénommer banlieue intérieure<sup>7</sup> plutôt que proche banlieue depuis que s'est urbanisée une banlieue extérieure, a conservé un poids démographique semblable de 1962 à 1990, aux alentours de 3 millions d'habitants.

Quant à la croissance de la banlieue extérieure et du reste de l'Île-de-France, elle s'est faite de façon très diffuse sur de nombreuses communes, n'entraînant aucune d'entre elles à franchir le seuil des 50 000 habitants.

Le changement le plus notable dans la structure urbaine de l'Île-de-France depuis un siècle résulte du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1965, qui aboutit notamment à la création de cinq villes nouvelles. La totalité des communes des villes nouvelles ont vu leur population

---

<sup>7</sup> *Atlas des Franciliens*, tome I, IAURIF-INSEE, Paris, 1991, p. 16.

augmenter de 505 240 habitants de 1962 à 1990. Ce chiffre est à comparer à la croissance démographique de l'Île-de-France qui a été de 2 190 359 habitants pendant la même période. Les villes nouvelles ont donc représenté 23 % de l'augmentation d'Île-de-France et ont ainsi réalisé une certaine polarité urbaine, surtout lorsqu'on considère le poids des villes nouvelles dans leurs départements respectifs. Mais, dans la mesure où les villes nouvelles ont toutes les cinq été localisées dans la partie de leur département la plus proche de Paris, et du fait de leur densité limitée, elles n'ont modifié que de façon relative la morphologie de l'Île-de-France.

L'avenir dira si le prochain Schéma directeur, qui doit se substituer à celui de 1965, parviendra à infléchir de façon significative l'armature urbaine communale de l'Île-de-France qui, depuis plus d'un siècle, fait preuve davantage de continuité que de changements.

G.-F.D.

**Communes de plus de 50 000 habitants en Île-de-France  
(population totale 1990)**

Rang	Communes	Départements	Population 1990	Densité 1990
1	Paris	75	2 175200	20421
2	Boulogne-Billancourt	92	101 971	16490
3	Montreuil	93	95038	10623
4	Argenteuil	95	94 152	5406
5	Versailles	78	91 029	3353
6	Saint-Denis	93	90806	7281
7	Nanterre	92	86627	6937
8	Vitry/Seine	94	82820	7061
9	Aulnay-sous-Bois	93	82537	5051
10	Créteil	94	82390	7 182
11	Champigny-sur-Marne	94	79778	7 034
12	Colombes	92	79058	10053
13	Saint-Maur-des-Fossés	94	77492	7 183
14	Asnières/Seine	92	72 250	14907
15	Aubervilliers	93	67836	11 729
16	Rueil-Malmaison	92	67323	45 17
17	Courbevoie	92	65649	15681
18	Neuilly/Seine	92	62033	16560
19	Drancy	93	60928	7 823
20	Antony	92	57916	6043
21	Sarcelles	95	57 121	6726
22	Noisy-le-Grand	93	54 112	4 172
23	Ivry/Seine	94	54 106	6790
24	Maisons-Alfort	94	54065	9921
25	Fontenay-sous-Bois	94	52 105	9295
26	Sartrouville	78	50440	5949